

Créteil, le 25 juin 2018,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lors de la séance du conseil départemental du lundi 25 juin 2018, le Président Christian Favier a proposé un vœu relatif au respect du principe de libre administration des collectivités. Dans ce vœu, l'exécutif dénonce la volonté de l'Etat de mettre les collectivités sous tutelle. Le groupe a voté POUR ce vœu. Explications.

Ce vote POUR n'est certainement pas un quitus à la gestion de la majorité socialo-communiste que nous dénonçons depuis longtemps.

Depuis plusieurs années, nous exhortons la majorité à faire des économies sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité et notamment sur les dépenses de personnel. Nous avons également dénoncé l'explosion de la dette du Département, qui a été multipliée par plus de 38 en 13 ans et qui atteint aujourd'hui le milliard d'euros.

Nous dénonçons donc ces choix de l'exécutif qui conduisent les finances départementales dans le rouge.

Cependant, nous considérons que ce n'est pas à l'Etat d'imposer ces choix à des assemblées librement élues au travers de contrats qui n'en ont que le nom.

L'attitude de l'Etat est d'autant plus inacceptable qu'il se montre incapable de réduire lui-même ses dépenses (le déficit de l'Etat s'accroît en valeur absolue dans le cadre du budget 2018) et qu'il ne cesse de prendre des décisions qui s'imposent aux collectivités locales et qui grèvent leurs budgets !

La politique gouvernementale menace le principe constitutionnel de libre administration des collectivités et leur autonomie. Il s'agit d'une entorse sérieuse à la décentralisation, à laquelle les élus Républicains sont particulièrement attachés. Cela traduit une volonté de recentralisation massive et agressive de la part de l'Etat.